

République Française
 Département de la Haute-Corse

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ÎLE-ROUSSE – BALAGNE

Séance du 04 juin 2026

Délibération n°2026/096

**Objet : Reconversion d'une maison de maître en gîte d'étape sur la commune de Pietralba :
 avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre**

Nombre de membres 46			L'an deux mille vingt-six, le quatre juin , à 17h00, Le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Lionel MORTINI.
En exercice	Présents	Votants	
46	34	39	Attilius CECCALDI est désigné secrétaire de séance.
Pour	Contre	Abstentions	Le quorum est atteint.
39	-	-	
Présents : ALBERTINI-MAESTRACCI Françoise – AMADEI Toussainte – ANTONIOTTI Jean-Nicolas – BASCOUL Pierre-François – BASTIANI Angèle – BATTAGLINI Jean-Pierre – CANIONI Sébastien – CASALONGA Jérôme – CASANOVA Antone – CECCALDI Attilius – COLOMBANI Barthélémy – COLOMBANI Laurent – ESCOBAR-SANTINI Alexandra – GENUINI Benjamin – GIOCANTI-MALASPINA Marie-Dominique – GUERRIERI Jean-Paul – GUINTINI Patricia – LECA Dominique – MARIANI Frédéric – MASSIANI Jean-Louis – MATTEI Joseph – MONTI ROSSI William – MORTINI Lionel – ORSINI Joseph – PETRIGNANI Yoann – POLI Jean-François – POLI Pierre – ROMANI Sylvie – SALDUCCI Ange – SAVELLI René – SAVELLI Vincent – SUZZONI François-Noël – TADDEI Marc – TORRACINTA Marcel.			
Absents représentés : ANTOLINI Clémentine a donné procuration à ESCOBAR-SANTINI Alexandra – COSTA Angèle a donné procuration à MATTEI Joseph – COSTA Jean-Luc a donné procuration à TADDEI Marc – GUERRINI Antoine a donné procuration à BASTIANI Angèle – RAFFO Marie a donné procuration à ORSINI Joseph.			
Absents : ANTONELLI Jean-Toussaint – FERRANDI Paul-Vincent – LIONS Romain – MARTELLI Camille – ORSINI Stéphane – PINAUD Jean-Michel – SAULI Joseph.			
Convocation envoyée le : 29/05/2026 Et affichée le : 29/05/2026		Certifié exécutoire, Après transmission en Préfecture Et publication de l'acte le : 10/06/2026	

VU le Code de la commande publique,

VU qu'en cours d'exécution du marché de travaux suivant :

MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA RECONVERSION D'UNE MAISON DE MAITRE EN GITE D'ETAPE SUR LA COMMUNE DE PIETRALBA

Il s'est avéré nécessaire d'établir le présent AVENANT N°1, avec incidence financière, dont le détail des modifications figure sur le tableau joint en annexe.

Montant initial du marché public :

Montant HT : 109 610,00 €

Taux de la TVA : 20%

Montant TTC : 131 532,00 €

Montant de l'avenant :

Montant HT : 51 410,00 €

Taux de la TVA : 20%

Montant TTC : 61 692,00 €

Délibération n°2026/096

Objet : Reconversion d'une maison de maître en gîte d'étape
sur la commune de Pietralba : avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre

Envoyé en préfecture le 10/06/2026

Reçu en préfecture le 10/06/2026

Publié le

Berser
Levisait

ID : 02B-200073104-20260604-2026_096_DELIB-DE

% d'écart introduit par l'avenant : +46.90%

Nouveau montant du marché public :

Montant HT : 161 020,00 €

Taux de la TVA : 20%

Montant TTC : 193 224,00 €

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré, :

- **AUTORISE** M. le Président à signer ledit avenant.

Fait à L'Île-Rousse, le 04 juin 2026

Extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance,
Attilius CECCALDI

Le Président,
Lionel MORTINI

